

--> Voir l'**erratum** concernant cet article

Le défi de l'équilibre

Frédéric Denoncourt

Numéro 126, automne 2010

Les états du Vieux-Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/62576ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Denoncourt, F. (2010). Le défi de l'équilibre. *Continuité*, (126), 26–29.

Le DÉFI de L

par Frédéric Denoncourt

« Si on veut que le Vieux-Québec reste habité et vivant, il faut garder des services. Les résidents n'ont plus d'épicerie depuis 2005. Pour conserver une certaine mixité en termes de population, il faut aussi des écoles. Les écoles publiques les plus près sont dans Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch, à 25 minutes de marche. C'est loin pour un enfant. » L'architecte Anne Vallières, résidente du Vieux-Québec et auteure d'un mémoire de maîtrise sur le quartier historique, s'inquiète ouvertement de la pression qu'exercent l'industrie touristique et ses deux millions de visiteurs annuels sur le quartier et ses habitants. « C'est délicat, car on doit satisfaire les besoins des touristes, mais il ne faut pas négliger ceux des résidents. »

La fermeture de l'unique épicerie de la rue Saint-Jean au profit d'un café-boulangerie destiné à une clientèle touristique est certes une perte importante pour le quartier et ceux qui l'habitent,

Le café-boulangerie Paillard a remplacé la dernière épicerie de quartier en 2005.

Photo : Sophie Marcotte

Lorsqu'on parle du Vieux-Québec, la délicate question de l'équilibre des fonctions revient régulièrement sur le tapis. Parmi les problèmes les plus souvent évoqués : la place croissante faite aux besoins des touristes au détriment de ceux des résidents. Mais la perte des services de proximité fait parfois écran à des difficultés bien plus graves.

'ÉQUILIBRE

constate Pierre Larochelle, expert en géomorphologie des milieux bâtis. Tout comme la disparition de l'école Saint-Louis-de-Gonzague. « Mais ce sont des problèmes communs à tous les centres historiques », souligne le professeur retraité de l'École d'architecture de l'Université Laval.

Le seul désir d'attirer les touristes n'explique pas la multiplication de « commerces festivaliers » *intra-muros*. Les changements fonctionnels reposent en bonne partie sur l'évolution de la structure sociale du quartier depuis 50 ans. « On est passés de la famille nucléaire, composée de deux parents et de trois ou quatre enfants, à des ménages de deux personnes ou moins par logement. Or, quand la structure des ménages se modifie, les écoles ne vivent plus et les services quotidiens perdent une partie de leur clientèle », ajoute M. Larochelle.

« Le Vieux-Québec connaît des problèmes plus dangereux pour son avenir, qui n'ont pas été soulignés », s'empresse-t-il d'ajouter.

L'EMPRISE DU CHUQ

L'un des problèmes les plus criants est « la vampirisation du tissu urbain par l'Hôtel-Dieu » avec le projet d'agrandissement du CHUQ, estime-t-il. « Le Vieux-Québec *intra-muros* est trop petit pour accueillir un tel complexe. »

Le projet inclut entre autres la rénovation complète du bâtiment principal, situé dans la côte du Palais, ainsi que la construction,

à ses côtés, d'un édifice de huit étages et d'une annexe reliant les deux bâtiments. Plus haut dans la côte, on prévoit démolir, reconstruire et agrandir le pavillon de l'Enseignement et l'édifice Budget-Avis. On entend aussi ériger des bâtiments de services dans la rue De Saint-Vallier. La superficie de l'Hôtel-Dieu passera ainsi de 83 000 à 113 000 m², soit une augmentation de 36 %. Plus de 300 lits supplémentaires seront rendus disponibles. La direction de l'hôpital spécialisé en cancérologie estime ces nouvelles installations nécessaires afin de répondre à la croissance appréhendée de 60 % des cas de cancer d'ici 2015.

Avec le projet du CHUQ au cœur du quartier historique, on « s'enfoncé dans l'erreur », insiste M. Larochelle. « Dans une ville, le centre est toujours une ressource rare et précieuse. Ce projet est en train de grignoter tout le tissu autour. Il ne fait pas partie d'une vision intégrée de l'aménagement. On devrait le bâtir en périphérie, au croisement de deux autoroutes importantes pour que tous les gens de la région y aient accès facilement. »

Le géomorphologue cite en exemple l'hôpital de l'Enfant-Jésus, spécialisé en traumatologie, très bien situé à l'intersection de deux



Les familles sont moins nombreuses dans le Vieux-Québec, ce qui entraîne la fermeture d'écoles. Parmi les résistantes : les Ursulines de Québec.

Photo : François Rivard

Le projet d'expansion de l'Hôtel-Dieu suscite de vives inquiétudes puisqu'il « ne fait pas partie d'une vision intégrée de l'aménagement », selon Pierre Larochelle.

Photo : Luc-Antoine Couturier





L'incendie du Manège militaire, voisin de l'arrondissement historique, aurait pu susciter une réflexion plus approfondie sur la pertinence de maintenir une installation militaire à cet endroit névralgique.

Photo : Luc-Antoine Couturier

grandes voies, dans Limoilou. « C'est l'idéal pour acheminer rapidement des blessés d'un accident de la route. » Autre avantage de construire un hôpital spécialisé en périphérie : les terrains sont moins chers. « Ainsi, il peut s'étendre pour devenir une cité médicale. »

Le projet du CHUQ illustre bien ce qui ne tourne pas rond dans le développement de l'arrondissement historique. « C'est un bel exemple des logiques sectorielles qui ont cours, où les différents intervenants planifient des composantes du milieu indépendamment les uns des autres. »

Pour l'architecte François Dufaux, qui enseigne à l'École d'architecture de l'Université Laval, le projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu « ne montre pas plus de finesse » que celui des années 1950 qui a vu naître la tour. « Mais ce sont les gens de l'Hôtel-Dieu qui prennent les décisions. » Nous touchons ici au cœur du problème, estime Pierre Larochelle. Depuis des

décennies, les instances responsables du développement du quartier sont trop préoccupées par la poursuite de leurs projets particuliers. Au final, c'est l'intérêt public qui écope, parce qu'on ne parvient jamais à établir un plan intégré. « Un plan intégré répond aux besoins de la communauté et est normalement l'objet d'un consensus entre les intérêts privés et l'intérêt public. En ce moment, on a plutôt une vision fragmentée qui résulte des choix des différentes autorités dont la responsabilité se limite aux structures dont elles sont responsables. »

CHANGEMENTS DE VOCATION SOUHAITÉS

Pour prendre toute la mesure de ce manque de concertation sur l'arrondissement historique, il faut porter son regard au-delà des remparts, pense Pierre Larochelle. L'incendie du Manège militaire, en avril 2008, aurait dû susciter une réflexion sur la pertinence de maintenir une installation militaire à cet endroit, pense l'ancien professeur. L'occasion était belle pour la Ville de faire valoir que ce terrain voisin de



Prix Jean-Paul-L'Allier

Vous connaissez un élu québécois s'étant distingué par sa vision, son leadership et ses réalisations en aménagement du territoire?

L'Ordre des urbanistes du Québec vous invite à proposer sa candidature pour le **Prix Jean-Paul-L'Allier** lequel sera remis lors de la Journée mondiale de l'urbanisme, le 12 novembre prochain.



Pour information
Geneviève Masson
Chargée des communications

(514 849-1177 #27)
gmasson@ouq.qc.ca

www.ouq.qc.ca



Avantageusement situé au bord du fleuve, le site de l'Agora du Vieux-Port mériterait d'être accessible en tout temps.

Photo : Luc-Antoine Couturier

l'arrondissement historique est une ressource extrêmement précieuse, qui doit en conséquence bénéficier à tous. « On aurait pu exiger d'en faire un équipement éducatif ou un centre de conférences, à l'heure où l'on parle d'agrandir le Centre des congrès. Mais ce fut une décision politique, car le ministère de la Défense est propriétaire des lieux. »

Un avis partagé par le Conseil des monuments et sites du Québec, qui s'interrogeait, dans un mémoire publié en 2009, sur l'usage que l'on devrait réserver au Manège « dans un contexte urbain qui a considérablement changé depuis l'érection du bâtiment au XIX^e siècle ».

Du même élan, Pierre Larochelle avance que Québec aurait aussi intérêt à trouver une autre vocation à la Citadelle. Elle pourrait s'inspirer de la ville de Nîmes, en France. Il y a quelques années, celle-ci a converti en campus universitaire le fort Vauban, une installation militaire située au cœur de la cité. « À moins de se trouver dans la capitale d'un régime militaire, ce type d'installation est toujours en périphérie. Québec n'est plus une ville militaire. On pourrait réserver la Citadelle à un usage qui répond de façon intelligente aux besoins contemporains et qui contribuerait à la vie économique de la ville. »

TERRAINS RIVERAINS MAL EXPLOITÉS

L'ex-enseignant ne prise guère non plus la décision de la Ville de sacrifier de précieux terrains aux bords du bassin Louise et devant le Musée de la civilisation pour en faire des cases de stationnement. « Dans toutes les villes, les terrains bordés par l'eau sont une ressource extrêmement rare. Ces espaces devraient être réservés à un usage citoyen, pas aux autos. C'est un principe de base de l'attribution des ressources rares.



Les Scandinaves creusent dans les falaises pour faire leurs stationnements... »

Autre exemple de mauvaise utilisation d'espaces rares : l'Agora du Vieux-Port. « On ne prend pas un lieu extraordinaire à côté du fleuve pour en faire un espace public qui sert deux heures par soir, 20 soirs par année. Il faut en faire une place publique utilisable sept jours par semaine, 12 heures par jour, par l'ensemble de la population. »

Les autorités ont multiplié les erreurs en matière d'aménagement, pense M. Larochelle, parce qu'elles comprennent mal la transformation des structures urbaines. On risque de prendre les mauvaises décisions quand on ne saisit pas bien les règles qui gèrent les processus de transformation de la ville, estime-t-il.

Le fait que trois paliers de gouvernement ont juridiction à divers degrés sur certains secteurs du quartier historique complique passablement l'atteinte de consensus quand il est question de plan d'aménage-

Exemple de mauvaise utilisation d'espaces précieux : des stationnements en bordure du Saint-Laurent.

Photo : Jocelyn Boutin

ment global. « Le Vieux-Port, qui dépend du gouvernement fédéral, planifie le développement de tous les terrains riverains dont il est propriétaire. Le port n'est pas soumis au plan directeur de la Ville, et a donc un plan de développement qui n'a aucun rapport avec l'intérêt public. » Pierre Larochelle invite la Ville à faire davantage preuve de leadership. « Même s'il y a des limites politiques, c'est la Ville qui est responsable de l'aménagement du territoire. Pour servir l'intérêt public, elle devrait donc imposer davantage ses vues aux autres organismes qui interviennent, comme le Port de Québec. Même si, en pratique, c'est difficile. »

Frédéric Denoncourt est journaliste.